

Compte-rendu du conseil d'école PRIMAIRE n°2

DATE : Mardi 8 mars, à 18h30

PRÉSENTS : Enseignants : Mmes BLANC, GUERIN, BERGES, NEVEU, CAZENAVE, HAURET, HONTABAT, ainsi que MM BRIGNONE et BOUCHET.

Excusée : Mme PUJOL.

Mairie : M. PEYROULET

Représentants titulaires des parents d'élèves : Mmes BILLET, EVAÏN, HUGUES, GONCALVES, GUILLOUX et REVOY.

Excusés : Mmes Uria, Prevost et Baturina, M. Volan,

Expert : M. BALAO (restaurant scolaire)

DDEN : Mme CHERET

1. Effectifs de rentrée 2016.

A noter : il y a eu augmentation des effectifs en cours d'année : on compte actuellement 29 CP et 26 CP/CE1 pour un total de 241 élèves.

Les chiffres prévisionnels à ce jour pour la rentrée 2016 restent purement théoriques :

31 CP (dont 4 élèves en occitan)

49 CE1 (dont 4 élèves en occitan)

51 CE2 (dont 1 élève en occitan)

49 CM1

47 CM2

soit un total de 227 élèves.

On compte donc 31 arrivées en CP pour 45 départs en CM2, soit une diminution des effectifs.

2. Présentation du PPMS.

Les attentats du 13 novembre 2015 ont entraîné une révision du PPMS suite à une demande de l'Éducation Nationale. Trois exercices ont été organisés: un confinement -lieux possibles, organisation, achats à prévoir, points d'eau...et deux exercices d'évacuation. Le PPMS a été réécrit en janvier 2016, et les manques de matériel listés (scotch, seau, lampe et radio à manivelle...) afin de prévoir les achats. Un exercice d'évacuation et un de confinement grandeur nature devraient être réorganisés.

Q° des représentants des parents d'élèves concernant la présence d'un défibrillateur : Il se trouve au gymnase où justement sont regroupés les enfants en cas d'évacuation

3. Budget 2016.

Il n'y a pas encore de décision au niveau de la mairie puisque le vote aura lieu le 1^{er} avril. Les demandes ont été étudiées.

Si ouverture de classe il y a, il faudra prévoir un peu d'équipement mais l'école dispose déjà de matériel puisqu'une 10^{ème} classe a déjà fonctionné.

4. Le point sur le bilinguisme.

L'inspection académique a proposé la transformation de la section en classe. Les parents devront être interrogés au mois de mai pour la rentrée de septembre 2016, car le passage à une classe en primaire, et une section en maternelle, est soumise à un quota minimum de 9 élèves en primaire.

La demande a été faite à Mr Bordenave, inspecteur d'occitan : pas de possibilité de commencer l'occitan au CP si l'apprentissage de la langue n'a pas été inscrit en maternelle. A ce jour, l'inspection n'a pas apporté de réponse sur la possibilité d'inscrire un élève qui aurait simplement fait l'essai sur une année tronquée en GS.

La mairie, de son côté, réaffirme sa volonté d'appuyer les parents dans leur choix du bilinguisme.

La question est posée aux enseignants par les représentants des parents d'élèves concernant leur vision et ressenti par rapport à la section occitan au cours de la deuxième année d'existence en primaire : les enseignants font état de réels soucis d'organisation liés à la localisation de la salle de classe en maternelle, et à la difficulté pour les élèves de trouver leur place de par le fonctionnement en section –ils ne participent pas à toutes les activités ou sorties. Certains parents ont regretté que certains apprentissages se fassent sans ces élèves puisqu'ils passent 50 % de leur temps en occitan. La transformation de la section en classe devrait aider à résoudre ces problèmes qui peuvent être déstabilisants à l'entrée au CP.

Q° des enseignants : Les enseignants en français peuvent-ils émettre un avis quant au bien-fondé de la poursuite d'études en occitan pour un élève qui aurait des difficultés d'apprentissage ? Cela peut être fait uniquement par retour aux parents.

Q° des parents d'élèves : si le quorum de 9 élèves n'est pas atteint, comment fonctionnera le groupe occitan ? Il restera donc une section avec moins de 9 élèves en primaire, et a priori 22 élèves en maternelle, soit un groupe multi-niveaux allant de la PS au CE2.

Rappel est fait de la démarche intellectuelle justifiant le choix du bilinguisme : c'est une ouverture vers l'apprentissage des langues, pas uniquement l'acquisition d'une langue régionale.

Le passage de section en classe est aussi une des priorités de l'Inspection Académique.

5. Rythmes scolaires : bilan.

L'équipe enseignante souligne les points positifs : l'absence de récréation l'après-midi s'avère être efficace.

Le travail fourni le matin est de qualité et permet beaucoup plus d'attention pour les CP comme pour les classes supérieures. Il est noté que la reprise des cours le mercredi matin a généré beaucoup de fatigue l'année passée mais que les choses semblent s'améliorer cette année.

Du côté des parents : il est difficile d'avoir un avis unanime sur la question car il y a des retours très positifs mais aussi des avis nettement plus réservés.

La Mairie rappelle que l'équipe pédagogique de la maternelle n'est pas satisfaite mais qu'elle souhaite au moins deux ans pour pouvoir juger les horaires adoptés l'an passé.

Le souhait est exprimé de poursuivre avec des horaires identiques sur une nouvelle année scolaire avec un travail de réflexion et d'anticipation dès le début de l'année par la mairie afin d'apporter d'éventuelles modifications.

6. Travaux.

La mairie rappelle que la priorité est de terminer les travaux entrepris en maternelle, notamment le toit, sur 2 ans.

Remarque de M. Brignone : les sols, en amiante, sont à surveiller pour éviter qu'ils ne s'effritent, mais ne présentent en l'état pas un danger imminent pour la communauté scolaire.

7. Point restaurant scolaire.

Une demande a été faite par la Commission scolaire de la mairie de réorganiser les services de cantine.

A l'heure actuelle, mangent au premier service : toutes les maternelles, les CP et les CE1 de Mme Pujol = 130 demi-pensionnaires.

Au deuxième service, on retrouve la classe de Mme Berges + cycle 3 = 110 élèves (en moyenne, des chiffres qui changent peu sauf en cas d'épidémie)

Le retour est positif de la part des enfants.

Pas de changement d'horaire : les enfants ont toujours 3/4 d'h pour manger.

Après une courte période de transition, le personnel de cantine s'estime satisfait.

Après 15 jours de test, suite à une réunion de la mairie, la décision a été prise le 7 mars de conserver ce principe.

En terme d'organisation : l'entrée est déjà disposée dans l'assiette, puis les enfants se servent du plat principal en autonomie.

Divers systèmes ont été observés dans les écoles du secteur par la mairie.

Le mobilier (tables rectangulaires remplaçant les tables rondes) est loué par la mairie, c'est donc une installation provisoire.

M. Balao est chaleureusement remercié par la Mairie pour son investissement dans ces projets et son implication auprès des enfants.

Les représentants des parents d'élèves soulignent le confort et la flexibilité de pouvoir s'inscrire à la cantine au jour le jour, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des écoles.

8. FETE des ECOLES : Bilan 2015, préparation 2016

La date est fixée au samedi 25 juin. Les chants et représentations des élèves débiteront à 15h30.

Le mardi 15 mars 2016

La secrétaire : Mme REVOY

Le Directeur : Mr BRIGNONE

